

L'INITIATIVE RESPONSABLE DU MOIS D'AVRIL !



Ce mois-ci nous mettons à l'honneur le Groupe **Chargeurs**. Cet industriel français est spécialisé dans la protection temporaire de surfaces, l'entoilage pour l'habillement, la laine peigne haut de gamme ainsi que les textiles. Dans ce contexte de crise sanitaire, le groupe a réorienté une partie de son outil de production afin de fabriquer des maques (Lainière Santé), démontrant réactivité et agilité. La performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) du Groupe paraît solide. Gaïa Rating, lors de sa campagne 2019, lui attribue la note de 71/100. En trois campagnes, sa note ESG a augmenté de 21 points ; ce résultat témoigne de la prise en compte très significative de ses enjeux extra-financiers.

En matière de gouvernance le Groupe semble mature (63/100). Il structure sa stratégie RSE en analysant et hiérarchisant les enjeux extra-financiers avec l'ensemble de ses parties prenantes. D'autre part, la composition et le fonctionnement de ses instances de direction paraissent équilibrés vis-à-vis de l'indépendance des administrateurs, des comités du conseil d'administration, des taux de féminisation... Le déploiement d'une politique d'éthique des affaires s'accroît avec l'adoption depuis 2017 d'un système d'alerte avec déontologie et la part des salariés formés à ce dispositif (100%).

Sur le plan environnemental, le Groupe fait état de bonnes performances, avec une note de 89/100 pour l'exercice 2018. Il s'engage notamment à la préservation de la biodiversité, notamment en traitant ses effluents à travers des lagons permettant l'épanouissement de la faune et la flore sur le site de Lanas Trinidad en Uruguay. Sur ce même site, le Groupe récupère l'eau de pluie afin de s'en servir lors du traitement de la laine brute, cette eau est ensuite retraitée pour irriguer des cultures voisines à l'usine. Chargeurs développe également une gestion complète du cycle de vie des produits. Afin de réduire l'impact environnemental de la logistique, le Groupe a créé le poste de directrice supply chain afin d'optimiser les flux logistiques et réduire son impact environnemental.

Chargeurs progresse nettement dans ses relations avec les parties prenantes externes (+30 points en trois campagnes d'évaluation). Il est à l'origine du label Organica Precious Fiber qui mise sur la maîtrise de la chaîne de valeur de sa laine grâce à la blockchain. Par ailleurs, le Groupe consolide ses pratiques d'achats responsables, qui intègrent des critères sociaux et environnementaux, et les accompagne sur ce sujet grâce à des kits à destination des fournisseurs. De plus, pour faire face à la crise du Covid-19, Chargeurs se mobilise pour produire du gel hydroalcoolique ainsi que des masques de protection.

Ce document a un caractère informatif et non contractuel, il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des FCP. Ces informations ne doivent être utilisées qu'en conjonction avec un avis professionnel. A cette fin, votre gérant Talence Gestion reste à votre disposition. Les informations contenues dans ce document (notamment les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées) vous sont communiquées à titre purement indicatif sur la base de sources dignes de foi à la date d'établissement du document, et peuvent être mises à jour à tout moment sans préavis et ne constituent en aucun cas un conseil juridique ou fiscal. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passés ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futurs. Talence Gestion décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou gérant afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents aux fonds présentés et sur leur adéquation avec sa situation personnelle. Tout investissement doit se faire après avoir pris connaissance des risques et frais présentés dans le DICI/prospectus du fonds en vigueur, disponible sur le site internet de la société de gestion. Les fonds Talence Gestion présentés dans ce document sont de droit français, ils relèvent de la directive 2009/65/CE (dite UCITS IV) et sont autorisés à la commercialisation en France, et ne sont pas ouverts à la souscription pour les US Persons ne bénéficiant pas de garantie et le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.